

## Appel à Projets « JUNIOR PROJECT LEADER »

La **Graduate School (GS) « Health & Drug Sciences » (HeaDS)** coordonne les forces de recherche et de formation dans le domaine de l'innovation thérapeutique, du médicament et des produits de santé.

La GS HeaDS lance son **appel à projets « Junior Project Leader »**. Cet AAP s'adresse **aux chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs de recherche diplômés du doctorat d'Université depuis moins de 10 ans**, dont les activités de recherche contribuent **aux thématiques de la GS HeaDS**. L'AAP « **Junior Project Leader** » vise à encourager l'émergence de thématiques propres aux lauréats et à favoriser leur autonomisation, en servant de levier pour répondre à d'autres appels à projets.

**Le financement sera au maximum de 25 000 € par projet.**

### ELIGIBILITE ET INFORMATIONS :

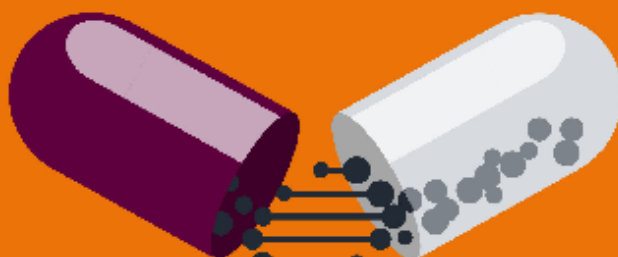
- Le projet de recherche proposé devra être ancré dans les thématiques de la GS HeaDS :
  - ✓ *Biomarqueurs et cibles thérapeutiques, théranostiques et diagnostiques*
  - ✓ *Médicaments de synthèse et produits naturels*
  - ✓ *Biothérapies : protéines recombinantes, anticorps, vaccins, acides nucléiques*
  - ✓ *Thérapie génique et thérapie cellulaire*
  - ✓ *Thérapies digitales et dispositifs médicaux*
- Le porteur du projet doit être un ingénieur de recherche, un chercheur ou un enseignant-chercheur **diplômé du doctorat d'Université depuis moins de 10 ans\***.
- Un porteur de projet ne peut être impliqué que dans un seul projet.
- Une même équipe ne pourra être impliquée que dans un seul projet soumis dans le cadre de cet AAP. Pour les équipes\*\* comportant plus de 4 personnels HDR plusieurs projets pourront être présentés, dans la limite de 1 projet par effectif de 4 personnels HDR.
- Un même projet ne peut être proposé qu'à un seul des appels à projet proposés par la GS dans l'année en cours.
- Prise en compte de l'équilibre des genres parmi les lauréat(e)s de l'AAP.

\*Conditions dérogatoires : une année supplémentaire est accordée par congé de maternité, par année de congé parental et par année de longue maladie ou mi-temps thérapeutique.

\*\*définies selon l'HCERES

### CRITERES D'EVALUATION :

- Adéquation du projet aux thématiques de la GS HeaDS,



- Aspect original/novateur du projet de recherche au regard des thématiques du laboratoire,
- Qualité scientifique du projet, clarté des objectifs et de la stratégie poursuivie, de la méthodologie proposée pour répondre aux objectifs,
- Adéquation du projet en termes de financement et de durée du programme (24 mois),

#### **CALENDRIER :**

- **Soumission du projet** : 30 Mars 2026 selon le modèle en annexe 1 sous format PDF à [contact.gs-heads@universite-paris-saclay.fr](mailto:contact.gs-heads@universite-paris-saclay.fr).
- **Evaluation par la Commission** : Avril 2026
- **Validation et publication des lauréats** : Avril 2026
- **Début des projets** : Mai 2026

#### **ENGAGEMENT DES PORTEURS ET COLLABORATEURS :**

Les porteurs du projet et leurs collaborateurs s'engagent à :

- Transmettre un bref compte-rendu à la fin du projet selon un format qui sera indiqué ultérieurement en précisant les résultats obtenus,
- **Utiliser le financement (service fait) avant le 31 décembre 2027.**
- Présenter les avancées du projet lors de réunions internes ou externes (ex. Journées scientifiques annuelles de la GS HeaDS...).
- Mentionner la GS HeaDS et l'Université Paris-Saclay dans les remerciements de toute communication/publication associée au projet. « *This work was supported as part of the France 2030 program "ANR-11-IDEX-0003" from the Graduate School "Health & Drug Sciences" of the Université Paris-Saclay.* »
- Afficher le logo de la GS HeaDS et de l'Université Paris-Saclay sur les communications écrites et orales associées au projet.
- Informer le manager de recherche et la direction de la GS HeaDS des publications, brevets et les financements obtenus à l'issue dudit projet.

